



## CR du COMITÉ TECHNIQUE METEO-FRANCE

27 septembre 2016

.Echanges en préambule :.....	1
Baisse d'effectifs :.....	1
Retour sur investissement dans le domaine de la météorologie :.....	1
.L'état d'avancement du prochain Contrat d'Objectifs et de Performance.....	2
.Présentation du programme « Prévision-Production ».....	3
.Mission relative à l'organisation des DIR en métropole.....	4
.Réorganisation des MIRs.....	4
.La future structure de Météo-France à 10 ans (CFDT-Météo).....	4
Les réflexions sur l'organisation du temps de travail (Chantier 10) :.....	4
.Mesures sociales (CFDT-Météo).....	4

### **.Echanges en préambule :**

#### Baisse d'effectifs :

Une inflexion sur la baisse d'effectif est prévue pour l'année 2017. 16 suppressions d'emploi évitées sur 76. La baisse reste substantielle avec – 60 emplois. Elle a été annoncée en Conseil d'Administration le 30 septembre ; la veille en Comité Technique Ministériel, courageuses, les ministres (S. Royal et E. Cosse) ont fui ! cf. [communiqué de presse](#).

La CFDT-Météo rappelle au président que cette inflexion est essentiellement le fruit des interventions diverses et variées des représentants des personnels. Cette année, la CFDT-Météo a appelé deux fois à la grève, cela démontre la gravité de la situation.

Les chiffres de cette baisse d'effectifs sont connus depuis fin juillet mais sont restés sous embargo, afin que la ministre l'annonce... Le président nous a dit « *espér[er] cette inflexion* » (tout en précisant qu'elle n'était pas « *majeure* », et en effet !). Il a ajouté que le cadrage d'effectifs pour les cinq années du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) reste à – 2,5% par an « *pour construire un Météo-France à 2700 ETP* ».

#### Retour sur investissement dans le domaine de la météorologie :

Un point positif est que la direction générale s'est attachée les services d'une économiste afin de défendre auprès des services du premier ministre les bénéfices socio-économiques de la multiplication par 5 de la puissance de calcul sur les cinq années à venir, ce qui représente un surcoût dédié au calcul de l'ordre de 100 000 000 d'euros. La réponse des services du premier ministre est attendue pour janvier.

La même démarche sera engagée avec l'Ecole d'Economie de Toulouse (dont le président est l'économiste prix Nobel M. J. Tirole), via des travaux universitaires sur trois années, en vue d'estimer les bénéfices socio-économiques rendus par les prestations de Météo-France.

## **L'état d'avancement du prochain Contrat d'Objectifs et de Performance**

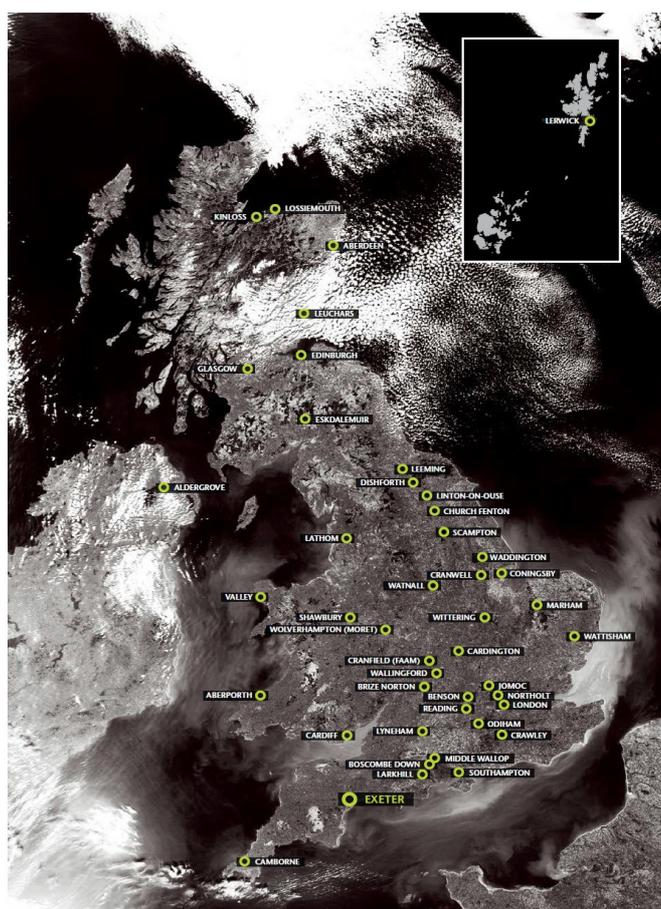
Le directeur de la stratégie explique que « *c'est la dernière ligne droite, la liste des objectifs est définie, le plan détaillé sert de base à la rédaction du Contrat* » (le document a été fourni aux représentants des personnels). Le COP doit être voté le 25 novembre 2016 en Conseil d'Administration pour une signature officielle par la ministre en décembre.

Le p-dg estime que les filiales sont une richesse et qu'il faut savoir se reposer sur elles, au bénéfice de nos propres missions (il cite expressément Prédicit pour enrichir nos « applis » et MFI pour le développement d'outils de prévision).

La CFDT-Météo exige que le resserrement territorial fasse l'objet de négociations afin d'éclaircir l'avenir de chaque centre. Le p-dg répond que la tendance lourde est leur fermeture. Les lieux de travail se resserreront autour des sept CMIRs, selon lui. La CFDT a redemandé le réarmement des Centres Météos (CM) et leur implication dans la démarche commerciale. La DG indique devoir supprimer des postes et des services pour lutter contre les déficits publics. La CFDT pense qu'on peut travailler en réseau, soutenir ainsi les recettes, ce qui permet de défendre la pleine participation de CM à l'action commerciale.

Le p-dg conteste que le Met-Office occupe de multiples sites :

<http://careers.metoffice.gov.uk/locations>



La signification de cette carte devra nous être expliquée ; le p-dg nous indique que de nombreux sites ne sont que des « sites de soutien opérationnel ».

La CFDT-Météo demande un groupe de travail sur le dimensionnement du réseau des implantations territoriales de Météo-France ; le p-dg ne l'envisage que sur les thématiques Montagne et Marine. Quant aux CRA, ils seront entre « 5 et 19 ». Solidaires engage la discussion sur la fonction CRA du centre météo de Limoges ; le p-dg ne se dit pas contre mais explique que pour l'heure, le sujet est resté du niveau de la DIRSO. Il explique que la DG donnera un cap en resserrant la fourchette 5 / 19 du nombre futur de CRA.

Il est d'accord pour instruire ce sujet particulier de Limoges mais rappelle que les DIR/D seront responsables du cheminement vers le cap donné.

### **.Présentation du programme « Prévision-Production »**

Ce programme, que l'on intitule souvent « automatisation de la prévision » a pour objectif de redéfinir la chaîne de prévision. Après les différentes interventions (représentants des personnels, personnels eux-mêmes) au printemps et au début d'été, une « analyse de risques et d'opportunités » a été décidée, relative à l'automatisation de l'alimentation de la base de production en référence à la situation actuelle.

Trois sous-projets sont en cours de définition : alpha, l'initialisation de la base amont assortie de services d'accès pour la production finalisée, omega pour la définition des modalités d'expertise (tant amont que conseil), des outils et tâches associés, et prose pour les évolutions sur la production conseil et les changements vis-à-vis des clients.

La qualité des modèles est vantée. Un message fort est passé par la direction générale. L'expertise humaine serait plus utile sur d'autres sujets que les modifications des bases amont à plusieurs jours. La direction évoque la prévision immédiate, un système de vigilance à 48 heures ou encore des clients à enjeux à mieux servir ou accompagner plus fortement. Aussi, une certaine automatisation de la prévision serait à préparer pour réorienter les ressources humaines. La direction reconnaît que les outils doivent être améliorés, et que l'expertise humaine est parfois nécessaire (ouf!).

[Ici le document présenté.](#)

Les échanges ont été confus et décousus... Les postes de PAR ne sont plus ouverts « tels quels » : les fiches de poste sont modifiées. Dans les services Prévi des DIR, les ajustements d'effectifs à la baisse seront sans doute plus importants que dans les autres services.

Les lettres de mission des trois sous-projets associés à ce programme, alpha, omega, prose seront publiques dès qu'elles seront finalisées.

### **.Mission relative à l'organisation des DIR en métropole**

Les directeurs / directrices sont chargé(e)s de proposer des évolutions d'organisation à cinq ans. Le p-dg indique avoir confiance dans les propositions qui remonteront « du terrain ».

Les postes DIR/DA tels qu'occupés par des IPEF disparaîtront. Plus de polyvalence sera imposée aux personnels administratifs des DIR.

La CFDT intervient sur le cas particulier du poste de DIRIC/Médias, dont les agents ont des plannings parfois intenable. Le p-dg indique que « ce service ne subira pas la baisse tendancielle », et qu'il a rencontré par 2 fois les « gens de Médias ».

### **.Réorganisation des MIRs**

Certains agents en MIR ont connaissance d'un rapport en cours de finalisation rédigé par la DSO avec l'encadrement des divisions OBS des DIR de métropole, intitulé « *pistes et perspectives pour l'organisation du système d'observation de Météo-France* ». Ce rapport préconise la fermeture de certains pôles de MIR.

La CFDT-Météo formule deux remarques :

- 1 - l'armement à 4 agents minimum d'un pôle de MIR n'est pas argumenté,
- 2 - les conclusions des DIR/D quant à l'organisation des équipes dans leur région sont au moins aussi importantes que les pistes et perspectives dressées dans le rapport DSO.

## **.La future structure de Météo-France à 10 ans (CFDT-Météo)**

La réponse est ci-dessus : hors aéro, montagne, marine, la direction envisage de fermer tous les centres. La CFDT-Météo souligne que les arguments de la direction n'emportent pas la conviction et réitère sa demande d'un groupe de travail pour instaurer un dialogue sur le sujet.

### Les réflexions sur l'organisation du temps de travail (Chantier 10) :

vont faire l'objet de discussion cet automne. Le p-dg se dit « *complètement ouvert* » sur ce sujet. Il semble adepte d'une mise en œuvre généralisée des astreintes (existant en MIR notamment). Un document de présentation générale est fourni. Un passage est annonciateur : « *L'objectif principal des pilotes du chantier est de proposer une organisation des temps de travail mieux adaptée aux besoins de l'Etablissement, notamment en fonction du temps prévu, et ceci en rupture avec l'organisation actuelle, mise en place il y a plus de 15 ans, et qui se caractérise par un armement constant avec renforts éventuels en cas de crise.* »

## **.Mesures sociales (CFDT-Météo)**

Le p-dg explique qu'il n'y aura aucune revalorisation des primes ni pour 2015, ni pour 2016. Conséquences : en 2015, du fait de la « réforme des retraites », certains collègues auront vu leur salaire baisser, en 2016 idem, avec toutefois une petite compensation avec le + 0,6 % de point d'indice et de premiers bénéficiaires de « PPCR ».

Aucune reconnaissance sonnante et trébuchante des efforts fournis.  
C'est la double peine : de nombreuses suppressions d'effectifs, pas de soutien salarial.

La CFDT-Météo demande par ailleurs une gestion dynamisée des personnels pour leur offrir des perspectives. Ainsi, nous avons redemandé que les IDT puissent postuler sur des postes IPEF (ce qui de fait depuis longtemps à l'Équipement) et que les CT puissent postuler sur des postes ITM, dans les deux cas avec un régime indemnitaire adapté.

La DG nous oppose l'objectif d'améliorer le passage du concours IPEF pour les ITM. Le passage du concours relève d'une démarche individuelle et ne concerne qu'un lauréat par an (et encore, pas tous les ans !), la CFDT veut une démarche collective visant de vraies évolutions de carrière durant la vie professionnelle à Météo-France. Faute de quoi ITM et CT se trouvent sans perspective d'évolution de carrière, même encore loin de l'âge de la retraite. Nous avons redit que les ITM allaient perdre plus de 50 postes de chefs de service, que la future réorganisation repose sur les corps des TSM et des ITM tandis que les IPEF ne sont pas ou peu impactés.

Le moral des agents de Météo-France est au plus bas.